



## Communiqué de presse

**La Ville de Metz et la Banque des Territoires signent une convention de recrutement de 7 « Conseillers numériques France Services » pour lutter contre les fractures numériques.**

Financé  
par



**GOUVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



Financé par  
l'Union européenne  
NextGenerationEU

Ce vendredi 11 mars, François GROSDIDIER, Maire de Metz et Président de l'Eurométropole de Metz, Laurent TOUVET, Préfet de Moselle et Patrick FRANÇOIS, directeur régional Grand Est de la Banque des Territoires, ont signé la convention de subvention relative au recrutement de 7 « Conseillers numériques France Service » (CNFS). Ces conseillers numériques proposeront à partir du 14 mars 2022 des ateliers ou activités de médiation numérique gratuits aux messins pour les soutenir dans leurs usages quotidiens du numérique.

### **La Ville de Metz, lauréate de l'appel à manifestation d'intérêt national du dispositif Conseiller numérique France Services**

La Ville de Metz a répondu à l'appel à manifestation d'intérêt pour accueillir 7 conseillers numériques France services pour une période de 2 ans. Après une première présentation en Conseil Municipal, au printemps 2021, la candidature de la Ville de METZ a été portée auprès de l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires. Cela permet, au travers de la signature d'une Convention entre la Ville et l'Etat le portage du dispositif par la Ville en contrepartie de l'octroi de 350.000 € de subventions sur 2 ans dans le cadre du Plan de Relance.

Les procédures d'embauche d'une équipe de 7 Conseillers Numériques ont ensuite été organisées, durant l'été, avec la RH en lien avec l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires. Pour rappel, le dispositif « Conseiller numérique France Services » vise au déploiement d'ici le 1<sup>er</sup> juin 2022 de 4000 CnFS sur l'ensemble du territoire. Le dispositif est doté d'une enveloppe totale de 200 M€.

### **7 conseillers numériques en action sur le territoire de la ville de Metz**

Après une formation de plusieurs mois, les conseillers numériques seront opérationnels au sein de la Ville de Metz à partir du 14 mars. Leur formation leur a permis de valider leurs acquis et d'approfondir leurs connaissances en matière de médiation numérique. « C'est un dispositif essentiel qui permet à la Ville de Metz de lutter contre la fracture numérique. Je sais pouvoir compter sur les services de la Ville et sur l'engagement de Jacqueline SCHNEIDER, Adjointe au Maire en charge notamment de l'inclusion numérique, pour faciliter l'accès au numérique », précise François GROSDIDIER, Maire de Metz et Président de l'Eurométropole de Metz.

La Banque des Territoires appuie l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) dans la mise en œuvre du dispositif « Conseiller numérique France Services ». Elle répond ainsi présente aux enjeux posés par les politiques publiques en faveur de l'inclusion numérique et de la lutte contre la fracture numérique.

*« Après notre action très lourde aux côtés de la Région pour couvrir en numérique très haut débit tout le territoire du Grand Est, il nous fallait tout mettre en oeuvre pour lutter contre la fracture numérique qui menace d'exclusion un quart de nos concitoyens. Avec la Ville de Metz , l'Etat et la Banque des territoires, tout est réuni pour accompagner les messins dans la citoyenneté numérique. »* souligne Patrick FRANÇOIS, directeur régional Grand Est de la Banque des Territoires.

---

### **Contact presse**

#### **Ville de Metz :**

Léonie HAYDONT

06 08 08 21 41 / [lhaydont@mairie-metz.fr](mailto:lhaydont@mairie-metz.fr)

### **A propos de la Banque des Territoires**

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 17 directions régionales et les 37 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

[www.banquedesterritoires.fr](http://www.banquedesterritoires.fr)  @BdT\_GrandEst

Contact presse : Joëlle Lagrange : [joelle.lagrange@caissedesdepots.fr](mailto:joelle.lagrange@caissedesdepots.fr) – 06 30 80 13 86

---